



REUNION DU COMITE DIRECTEUR – COMPTE RENDU
Samedi 24 octobre 2020 – 18h 30.
En visio-conférence

Présidence :

Jean-Marc BERAUD

Présents Comité Directeur :

René CARQUET, Solange CARFANTAN, Aurélie COROUGE, Joseph FALQUERHO, Marcel JOANNIC, Patricia LANDREAU, Jean-Claude LE BOULICAUT, Maryse LE GALLO, Gildas PORZIER, Loïc RAPINEL, Alain TALARMIN,

Excusés Comité Directeur :

Dominique DUVIGNEAU, Emile HERRY, Pauline LE ROUX, Pierre LEMAITRE, Didier RUEL, Roland TILLY, Serge RIGOT, Corentin ROSSIGNOL, Didier VAREECKE.

Direction :

Clément BAJON.

Ordre du jour :

1. Approbation du PV du Comité Directeur du 2 octobre 2020.
2. Validation de la liste à l'élection au Comité Directeur de la Ligue pour l'olympiade 2021-2024.
3. L'Assemblée Générale ordinaire et l'Assemblée Générale électorale 2020.
4. Questions diverses.

Le président Jean-Marc BERAUD remercie les membres du Comité Directeur pour leurs présences à cette réunion, un samedi en visio-conférence.

Le Président précise que ce Comité Directeur est avant tout une réunion technique, c'est-à-dire, la validation, suite à l'étude de la CSOE, de la liste pour l'élection au Comité Directeur de la Ligue de Bretagne d'Athlétisme pour l'olympiade 2021-2024.

1. Approbation du compte-rendu du Comité Directeur du 2 octobre 2020.

Le compte rendu du Comité Directeur du 2 octobre est validé à l'unanimité.

2. Validation de la liste à l'élection au Comité Directeur de la Ligue pour l'olympiade 2021-2024.

Suite aux rapports de la CSOE et de la CSR, le Président présente la liste qu'il va conduire pour l'élection au Comité Directeur de la Ligue pour la prochaine olympiade. Il précise la présence statutaire d'un médecin, ainsi qu'un pourcentage de membres féminins qui passe de 25% à 35% par rapport à l'olympiade qui s'achève.

La liste conduite par Jean-Marc BERAUD est validée à l'unanimité

3. L'Assemblée Générale ordinaire et l'Assemblée Générale électorale 2020.

Les Assemblées Générales ordinaire et électorale 2020, se tiendront le 7 novembre sur le site du Centre Henri GUERIN à Ploufragan.

C'est un lieu privé où nous pourrions tenir ces deux AG dans le respect des gestes barrières et du protocole sanitaire. Le matin l'Assemblée Générale ordinaire et l'après-midi l'Assemblée Générale électorale.

Lors de cette journée, deux services de restauration seront prévus pour répondre au protocole sanitaire.

Si la situation sanitaire évolue vers plus de contraintes, nous avons prévu un plan B avec la possibilité d'utiliser la halle Maryvonne DUPUREUR et un plan C avec l'utilisation de la visioconférence.

Quelle que soit l'organisation qui sera utilisée, la plus grande crainte est la validation du quorum. Pour éviter un problème de quorum, un dernier mémo a été envoyé récemment aux clubs pour les inciter à être représentés le 7 novembre et ainsi obtenir le quorum. Le retour des clubs à ce message nous font penser que le quorum sera sûrement atteint.

Dans le cadre du Centenaire de la FFA, il nous a été donné à Albi 100 médailles commémoratives à distribuer à notre Assemblée Générale. La circulaire fédérale nous laisse toute latitude pour la distribution, nous proposons de les donner aux clubs référents présents à l'Assemblée Générale.

A cette AG, la FFA honorera comme entraîneur Joseph BEAUFILS, comme dirigeant Jean-Charles GICQUEL, ainsi que le club de l'EAPB.

4 Questions diverses.

Pour information, le Président rappelle les dernières décisions concernant les organisations et les actions régionales faisant suite aux annonces gouvernementales, ainsi qu'aux décisions préfectorales et à celles des collectivités territoriales :

- annulation du stage Minimes Génération 2028,
- annulation du stage des potentiels bretons,
- annulation du Cross de la Ligue.

Nous avons également appris l'annulation des cross de clubs à Guilers et à Bannalec.

Le cross National de Pacé est reporté au 20 décembre.

Concernant l'EKIDEN de Saint-Malo, il semble très compromis, une décision sera prise prochainement.

Enfin, côté bonne nouvelle, l'obtention par l'European Athletics de la Coupe d'Europe du 10 000m à Pacé pour les éditions 2022, 2023 et 2024. Toutes nos félicitations à Pacé en Courant. Une réunion est prévue le lundi 16 novembre au Conseil Régional avec le Vice-Président de la Région Pierre POULIQUEN, le Vice-Président du Conseil Départemental Frédéric BOURCIER, le Maire de Pacé Hervé DEPOUEZ, le Président de la Ligue, le Président de Pacé en Courant Loïc RAPINEL et les services du Conseil Régional et en présence du Président de la Fédération Française d'Athlétisme André GIRAUD.

Jean-Marc BERAUD

Président LBA